

Natura 2000 et les actions possibles

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Ces mesures sont applicables en contexte agricole (Surface Agricole Utile). Elles permettent de compenser à un exploitant agricole un surcoût ou un manque à gagner inhérent à des pratiques agricoles favorisant le maintien ou la réhabilitation des habitats ou des espèces d'intérêt communautaire.

Les Contrats Natura 2000

Applicables en contexte non-agricole, cette démarche volontaire s'adresse à un propriétaire ou un ayant-droit de terrain inclus dans les sites. D'une durée de 5 ans, il définit les actions à mettre en œuvre conformément au document d'objectifs, ainsi que la nature et les modalités de versement des aides.

La Charte Natura 2000

C'est un outil d'adhésion aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire fléchés dans le document d'objectifs. La Charte recense les engagements et les recommandations spécifiques à chaque type d'habitat. Elle est valable sur l'ensemble du site.



Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne Cavités à chauves-souris en Bourgogne

FR 2600975 - FR 2601012

Gazette d'information Natura 2000

En pratique, quelques exemples

Mise en défens de gîtes ou cavités à chauves-souris

Des réveils trop fréquents en période hivernale peuvent être très préjudiciables pour les chauves-souris. La fermeture permanente ou temporaire des accès des gîtes et cavités au public permet de maintenir la tranquillité des espèces.



G. Aubert, CENB

Mise en œuvre de pratiques forestières favorables à la biodiversité

Le maintien d'arbres à cavités et de bois morts qui servent de gîtes pour les espèces arboricoles, la mise en place d'îlots de vieillissement, la régénération naturelle d'une forêt de feuillus après une coupe sont autant d'éléments propices aux chauves-souris.

Le traitement en futaie irrégulière offre une mosaïque d'habitats qui contribuent également à leur accueil.



M. Leblanc, CENB



M. Leblanc, CENB

Maintien du réseau bocager

Les haies servent de voies de communication à de nombreux animaux et tout particulièrement aux chauves-souris, qui les utilisent comme routes de vol.

Le maintien des haies, la gestion par la fauche ou le pâturage de prairies contribuent à conserver un bon équilibre écologique.

Opérateurs de l'animation



Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des étangs - 21600 Féney
Tél. : 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr
Mail : helene.gervais@cen-bourgogne.fr



Société d'histoire naturelle d'Autun

Maison du Parc naturel régional du Morvan
58230 Saint-Brissson
Tél. : 03 86 78 79 72
www.shna-autun.net
Mail : shna.cartier@orange.fr

Maître d'ouvrage de l'animation



DREAL Bourgogne - Franche-Comté

TEMIS

Technopole Microtechnique et Scientifique

17 E rue Alain Savary - CS 31269 - 25005 BESANÇON CEDEX
Tél. : 03 81 21 67 00
www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r219.html

Réalisé en mars 2017 par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne grâce au soutien financier de l'Union Européenne et de l'État



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Mise en page : S'PRINT DIJON - Tirage : 2000 exemplaires

Les sites Natura 2000 « **Cavités à chauves-souris en Bourgogne** » et « **Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne** » ont la particularité d'être constitués de **55 entités** dispersées sur les 4 départements de l'ancienne région Bourgogne.

Ils sont composés principalement des lieux **d'hivernation**, de **mise bas** et de **terrains de chasse** pour les chiroptères, plus communément appelés chauves-souris. Les

superficies sont très variables selon les entités : une cavité située à Dampierre-sous-Bouhy (58) s'étend sur 0,60 ha, tandis que l'entité "**Auxois**" (21) du site gîtes et habitats couvre plus de 46 000 ha.

Ces entités sont majoritairement localisées au sein de **prairies** et de **boisements**. Parmi les **21 espèces de chauves-souris** présentes sur les sites, **8 ont justifié la désignation** en sites d'intérêt communautaire.



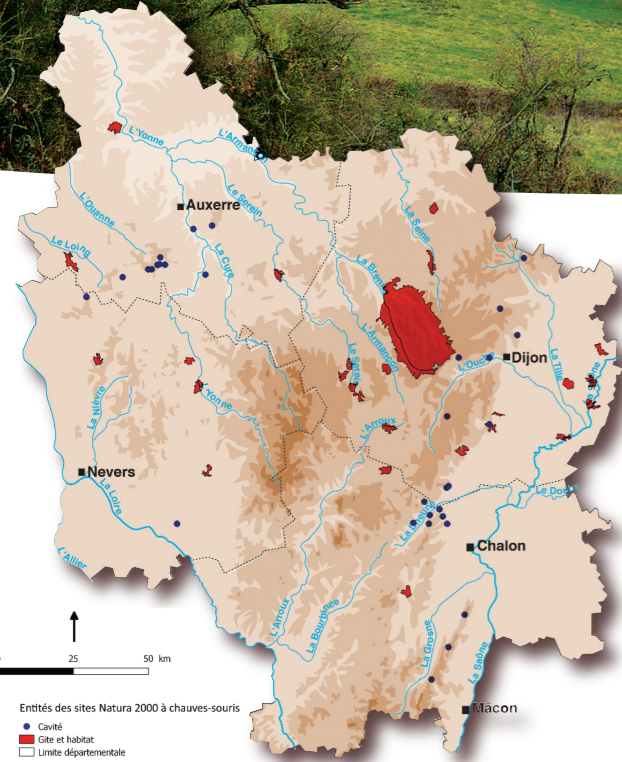
C. Foutel, CENB

Carte d'identité des sites Natura 2000 à chauves-souris de Bourgogne

O. Girard, CENB

M. Jouve, CENB

Pourquoi Natura 2000 ? Les habitats et espèces d'intérêt européen



Présentation

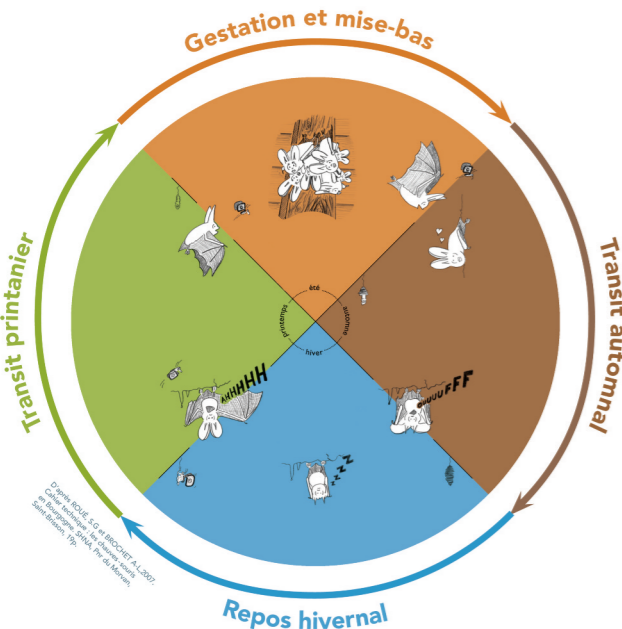
Deux sites Natura 2000 de 63 405 ha et 3 538 ha parfois limitrophes
 55 entités
 179 communes
 21 habitats d'intérêt communautaire
 11 espèces d'intérêt communautaire dont 8 espèces de chauves-souris, 2 batraciens et 1 crustacé

Les chauves-souris

En Europe, ces mammifères volants se nourrissent exclusivement d'insectes et jouent ainsi un rôle primordial dans leur régulation. Pendant la **phase d'hibernation**, les chauves-souris économisent au maximum leur énergie. Le rythme cardiaque baisse entre 11 & 15 pulsations/minute avec des pauses respiratoires allant jusqu'à 1h30. Leur température corporelle est proche de la température ambiante du site. Les chauves-souris sont alors très fragiles. **Les femelles se rassemblent en période estivale pour mettre au monde leur unique petit de l'année.** Suite à la chute des populations depuis les années 50, **toutes les espèces sont actuellement protégées** par la loi.

Zoom sur le Petit rhinolophe

Il s'agit du plus petit des 3 rhinolopes présents en Bourgogne. L'été, il utilise principalement des bâtiments. Les populations bourguignonnes font partie des plus importantes de France. Les sites Natura 2000 accueillent un grand réseau de sites de mise bas et d'hibernation.



Cycle biologique de la chauve-souris

Natura 2000 en quelques mots...

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites écologiques remarquables défini à l'échelle européenne. Il émane de l'application de deux directives européennes, la directive « Habitats, Faune, Flore » de 1992 et la directive « Oiseaux » de 2009. La France s'est tournée vers une démarche de concertation et de partenariat avec les acteurs locaux pour définir les objectifs de préservation de la biodiversité sur chaque site Natura 2000, ainsi que les actions pour atteindre ces derniers.



Les cavités souterraines

Naturelles ou artificielles, ces cavités constituent un habitat obscur et humide doté d'une température peu variable au cours de l'année. Ces sites sont utilisés par de nombreuses espèces tout au long de l'année (hibernation, transit et mise bas).

Des prairies à préserver

35 % de la surface de ces sites Natura 2000 sont composés de prairies. Parmi elles, les prairies naturelles sont particulièrement importantes pour la faune grâce à leur diversité floristique. Elles abritent un large cortège d'insectes et constituent ainsi des territoires de chasse favorables aux chauves-souris, notamment pour les Grand et Petit rhinolopes ou le Grand Murin. L'Auxois représente la plus grande entité de prairies sur ces sites Natura 2000.



Les chênaies-hêtraies

Les chênes et les hêtres constituent les principales essences forestières de ces sites Natura 2000. De par la grande diversité d'insectes qu'ils abritent, ces milieux représentent des territoires de chasse très importants pour les chauves-souris, en particulier quand ils sont à proximité de leurs gîtes. Les cavités arboricoles sont utilisées comme gîtes tout au long de l'année par les espèces forestières.



Les menaces des sites

De multiples facteurs peuvent porter atteinte aux chauves-souris :

- la disparition ou la modification de leurs gîtes : rénovation des bâtiments, fermeture de l'entrée des habitats souterrains, abattage des arbres à cavités,...
- la transformation des territoires de chasse : retournement de prairies naturelles, destruction des haies, disparition de milieux humides, homogénéisation des boisements,...
- les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction ;
- l'utilisation de produits chimiques : traitement de charpentes, pesticides...

D'autres espèces à fort enjeu de conservation se trouvent au sein des périmètres Natura 2000, il s'agit du sonneur à ventre jaune, du triton crêté et de l'écrevisse à pattes blanches.



Sonneur à ventre jaune